



Thème : ADDICTIONS DROGUES ET ALCOOL

1 SOURCES POUR PREPARER LA REUNION

En complément au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et PdP/PPSPS du chantier, vous pourrez vous référer à :

| | | |
|--|---|---|
| <p>Dossier Addictions - INRS</p>  | <p>ED 6500 Prévenir les pratiques addictives dans le cadre professionnel</p>  | <p>Film de Colas : Sous influence</p>  |
|--|---|---|

Disposer et présenter le règlement intérieur.

2 QUELLES SONT LES CONSEQUENCES ?

- Risque pour la santé (Cancers, AVC, hypertension ...)
 - Risque accru d'accident dû à une baisse de vigilance et de concentration
 - Risque social d'exclusion, dépression, isolement
 - Risque d'accoutumance
- Quelques signes doivent vous alerter tels que les sautes d'humeur, l'agressivité soudaine, l'isolement, la dépression, la négligence vestimentaire, l'augmentation de l'absentéisme, des retards et des temps de pauses conséquents.

Quel que soit votre fonction ou poste occupé, vous pouvez y être confrontés.

3 COMMENT SE PROTEGER ?

Reprendre les thèmes traités pour identifier les moyens de protection associés

| | | |
|--------------------|---|---|
| <p>Alcool</p> | <p>Le risque d'accident grave est multiplié par 2 chez les hommes consommant au moins 4 verres d'alcool par jour, et chez les femmes consommant au moins 2 verres par jour.</p> <p>x2 : le risque d'accident est multiplié par 2 avec un taux d'alcool de 0,5g/l d'alcool dans le sang.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • En cas de questions, contactez la médecine du travail ou associations spécifiques (garant du secret médical). • Informez et sensibilisez le personnel à ces problématiques. • Respectez les dispositions du règlement intérieur (présenté ici). • Soyez vigilant envers vos collègues. • Alerter, c'est protéger et non dénoncer. N'hésitez pas, en cas doute, à donner l'alerte. |
| <p>Drogues</p> | <p>Il s'agit de substances illicites qui n'ont pas leur place sur le chantier et qui laissent des traces durables dans l'organisme plusieurs jours après en cas de contrôle.</p> <p>x1,7 : le risque d'être responsable d'un accident mortel en conduisant sous l'influence du cannabis.</p> | <p>En cas de suspicion,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retirez la personne de son poste de travail. • Prévenez la hiérarchie et ne laissez pas la personne seule. • En fonction du comportement anormal, prévenez le 112 |
| <p>Médicaments</p> | <p>Certains médicaments sont susceptibles d'altérer les capacités d'attention et de conduite. Ces médicaments sont reconnaissables grâce à un pictogramme décliné en 3 couleurs.</p> |  |

15 à 20% des accidents du travail, 45% des accidents mortels = consommation d'alcool ou de drogues.

4 MISE EN SITUATION

Afin d'ancrer les bonnes pratiques, organiser une démonstration

Sensibiliser vos collaborateurs au travers d'un parcours d'obstacles en faisant porter des lunettes de simulation d'alcool ou drogues afin de reproduire les effets néfastes de ces addictions

Organisation un [quiz Addictions](#) ou le jeu [Addict'O Cana](#) afin de déterminer le niveau de connaissance du sujet





Thème : ADDICTIONS DROGUES ET ALCOOL

PARTICIPANTS

Chantier, équipe

Date, lieu

Titre

Points particuliers
à traiter

Nom

Émargement

Nom

Émargement

| Nom | Émargement | Nom | Émargement |
|-----|------------|-----|------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Observations

Informations
remontées

Actions à
conduire

Animateur
